

Dek Hockey Sorel-Tracy
Politiques générales
Inscription – Été 2019

Cotes et restriction

- C'est la responsabilité du capitaine de s'assurer que l'équipe respecte les contraintes de la catégorie à laquelle elle est inscrite. Voir document sur les restrictions pour la saison d'été 2019.

- C'est la responsabilité du capitaine de s'assurer que les nouveaux joueurs non-cotés respectent le calibre de jeu auquel l'équipe s'est inscrite. Un joueur non-coté ne sera pas considéré dans les contraintes de cote à l'exception des joueurs ayant joué dans une catégorie mentionnée dans le point suivant. L'organisation se réserve le droit de coter un joueur ou de modifier la cote d'un joueur à tout moment dans la saison.

- Les nouveaux joueurs ayant joué au hockey sur glace dans les niveaux qui suivent seront classés automatiquement dans les classes suivantes :
 - Midget BB : H12
 - Midget AA : H11
 - Collégial AAA : H9
 - Midget AAA ou Junior AA: H8
 - Junior AAA : H6
 - LHJMQ ou Universitaire : H4

Alignement

- Lors de l'inscription, le capitaine peut soumettre une liste contenant un maximum 10 joueurs. Un joueur qui n'apparaît pas sur cette liste devra payer 5\$ pour remplacer lors d'un match.
- Un seul changement à l'alignement sera permis.

Horaire

- Les équipes se doivent d'être disponibles à leur match. En cas exceptionnel, un changement d'horaire sera accepté. Spécialement en séries éliminatoires, il est impératif de respecter l'horaire.

- Une équipe qui annule son match dans un délai de 48 heures sera passible d'une amende de 50\$.

- Le Dek Hockey se joue beau temps mauvais temps! Seule l'organisation pourra reporter des matchs en cas d'intempérie.

Discipline

- Aucun geste de violence ne sera toléré à l'intérieur ou à l'extérieur des surfaces. Des suspensions sévères seront données. Les cas de récidive seront punis plus sévèrement.

- Aucune boisson de l'extérieur sera permise sur les lieux.

Paiement

- Toute équipe devra payer la totalité de l'inscription avant le 3^e match de la saison. Si une équipe n'a pas complètement payé, l'équipe pourra jouer son match mais perdra par défaut si le paiement n'est pas fait dans les 24 heures suivantes.
- Modalités de paiement (1550\$ incluant frais Websports)
 - Virement interac à dekhockeyst@outlook.com
 - Envoyer réponses par texto à 450-808-3713
 - Argent comptant ou chèque lors des soirées d'inscription
 - Lundi 25 mars de 18h à 20h30
 - Samedi 30 mars de 9h à 11h30
 - Lundi 8 avril de 18h à 20h
 - Par chèque en toute temps au Bar le 525